

# 2023 UNE ANNÉE CAPITALE POUR LE PROJET DU RICANTO



Le port d'Ajaccio



**Cédric Dupuis**  
Directeur de projet  
EDF PEI

Le projet du Ricanto, qui vise à remplacer la centrale du Vazzino près d'Ajaccio, par une nouvelle centrale électrique adaptée aux enjeux de la Corse en matière de transition énergétique, de respect de l'environnement, et de sécurité d'approvisionnement a connu une forte accélération au mois de mars dernier !

Des choix essentiels ont été officialisés lors du Comité Énergie Air Climat du 24 mars et surtout lors de la session du 30 mars à l'Assemblée de Corse, permettant ainsi de lancer les processus qui aboutiront d'ici début 2024 aux autorisations de construction et d'exploitation des nouveaux moyens de production.

Nous présentons dans cette première lettre d'information les développements récents relatifs au projet ainsi qu'une vision du calendrier jusqu'à la mise en service de la nouvelle centrale fin 2027.

Nous vous souhaitons une bonne lecture ! ■

### Le projet

**Le projet du Ricanto vise à remplacer la centrale électrique vieillissante du Vazzino près d'Ajaccio. La future centrale de 130 MW fonctionnera à la biomasse liquide et contribuera à garantir la sécurité énergétique de la Corse.**

[www.centraleduricanto.fr](http://www.centraleduricanto.fr)

**Pour recevoir les prochaines lettres d'information sur le projet du Ricanto, inscrivez-vous en envoyant un mail à [centraleduricanto@edf.fr](mailto:centraleduricanto@edf.fr)**



# Des orientations claires

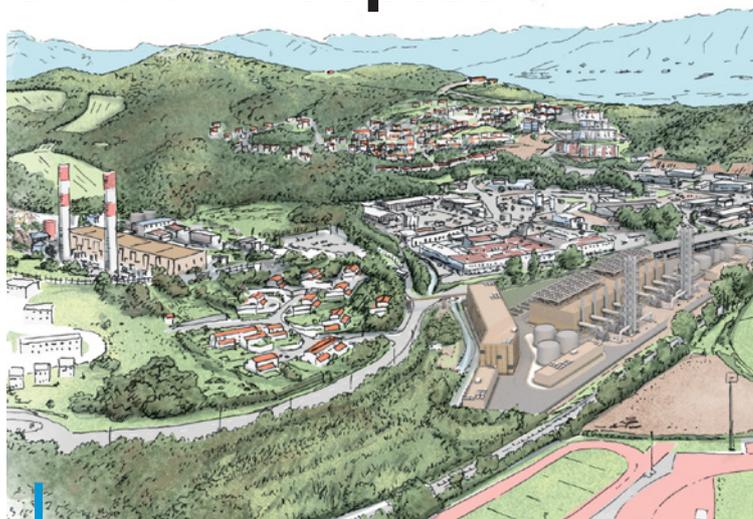
Les grands axes de la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de Corse pour la période 2019-2028 ont été présentés par l'exécutif lors du Comité Énergie Air Climat du 24 mars, affichant notamment une volonté de sortir à moyen terme des énergies fossiles par le développement accéléré de la production d'ENR locales, le renforcement des opérations de maîtrise de la demande en énergie et par le choix du biocombustible pour les centrales thermiques du Ricanto et de Lucciana.

Le rapport de l'exécutif n° 2023/O1/066 présentant le projet de modification simplifiée de la PPE a été voté à la majorité absolue à l'assemblée de Corse le 30 mars 2023.



Assemblée de Corse

# Un DDAE déposé



Vue d'artiste du nouveau site du Ricanto dans l'environnement existant avant déconstruction de la centrale du Vaggio

Un dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) pour la construction de la centrale du Ricanto a été déposé par EDF PEI début avril, en tenant compte des orientations affirmées dans le projet de nouvelle PPE de Corse.

Ce DDAE intègre une note de présentation non technique, un dossier administratif, un dossier technique, une étude de dangers et une étude d'impact présentant toutes les études environnementales réalisées dans le cadre du projet couvrant les domaines eau, air, bruit, biodiversité...

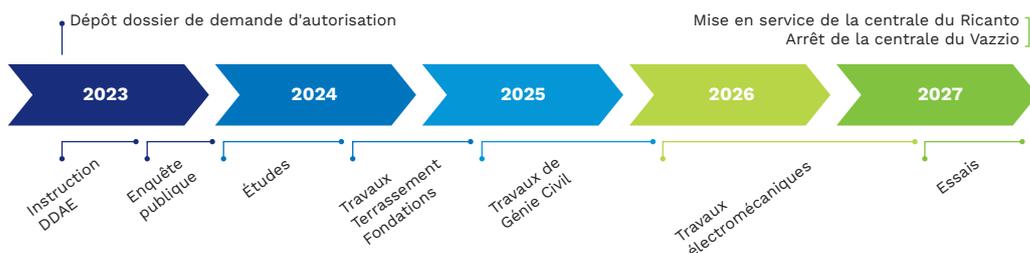
Le dossier, en cours d'instruction par les services de l'Etat, fera l'objet d'une enquête publique prévue aux mois de septembre-octobre 2023.

## AU PROCHAIN NUMÉRO

Découvrez la biomasse liquide, combustible de la future centrale du Ricanto.

## Calendrier prévisionnel du projet

Les principales étapes à venir : le processus d'autorisation en 2023, un début de chantier au second semestre 2024, puis une phase de travaux plus conséquents à partir de 2025 jusqu'aux essais des installations, pour une mise en service prévue fin 2027.



Lettre d'information éditée par EDF PEI

Rédaction : Cédric Dupuis, Directeur du projet du Ricanto  
Emmanuelle Bourzeix, Chargée de mission Cabinet et Communication



Pour toute question sur le déroulement de la concertation continue : Zita Etoundi, garante désignée par la CNDP : zita.etoundi@garant-cndp.fr



Le site internet du Ricanto : [www.centraleduricanto.fr](http://www.centraleduricanto.fr)